



République Française  
Département de l'Essonne

# AVIS DU PUBLIC MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

Mise à disposition du public du dossier de présentation

Le public est informé que, par arrêté N° 2015/67 du 22 octobre 2015, Madame le Maire a prescrit une procédure de modification simplifiée N°3 du PLU.

**Que la modification simplifiée n°3 a pour objet de :**

- **Modifier dans les dispositions générales du PLU partie définition les destinations correspondants aux catégories relevant des constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif,**
- **Autoriser dans la zone UBa les aires de jeux et aires de sport ouvertes au public,**
- **Autoriser les constructions et installations nécessaires aux services publics du d'intérêt collectif sans condition particulière.**
- **Corriger des imperfections matérielles et « coquilles », précisions mineures, correction des erreurs de formes et incohérence**
- **Retranscrire et harmoniser les dispositions applicables aux zones AUXaa et AUXab à vocation d'activités ;**
- **Effectuer un toilettage du règlement du PLU pour supprimer les dispositions du PLU devenues illégales ou inopposables,**
- **Permettre la réalisation de toitures mansardées pour partie et limité en zone AUB**
- **Limiter la hauteur des exhaussements et des affouillements en zone NI sous conditions**

Un dossier de présentation de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme est mis à la disposition du public pour une durée d'un mois du **lundi 14 décembre 2015 au jeudi 14 janvier 2016 inclus.**

Ce document est consultable sur le site Internet de la commune :

[www.saint-pierre-du-perray.fr](http://www.saint-pierre-du-perray.fr) visible en page d'accueil avis du public Modification Simplifiée du PLU - onglet Cadre de vie – consultation du public – Avis au public.

Toute personne intéressée pourra également faire part de ses observations par écrit auprès de Madame Le Maire à l'adresse suivante Hôtel de Ville BP. 39 – 8 rue Vivaldi - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY.

Le dossier complet est également consultable à la mairie de Saint-Pierre-du-Perray – Service de l'Urbanisme durant les heures d'ouverture au public,

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h.

Un dossier de présentation accompagné du registre ouvert à cet effet à toute personne intéressée sera à disposition en Mairie du **lundi 14 décembre 2015 au jeudi 14 janvier 2016 inclus.**

Le 4 décembre 2015.

Le Maire

Mairie

Catherine ALIQUOT-VIALAT

B.P. 39 - 8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray

Tél. : 01 69 89 75 00 - Fax : 01 60 75 13 21

[mairie@stpdp.com](mailto:mairie@stpdp.com)

[www.saint-pierre-du-perray.fr](http://www.saint-pierre-du-perray.fr)

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Mme le Maire